

Comment ça marche ?

Les secrets du classement

Voici un document à remettre entre toutes les mains, à afficher, à distribuer sans modération à tous ceux qui s'interrogent sur le mode de calcul et le fonctionnement du classement national des bridgeurs de compétitions.

Si vous êtes inscrit à la Fédération, vous avez reçu votre lettre de classement. C'est le moment de vous situer dans la pyramide des licenciés. Pour y parvenir, il faut comprendre comment ce classement est élaboré.

Dès que vous jouez une compétition homologuée, par exemple un tournoi de club, vous pouvez obtenir un certain nombre de points d'expert en fonction de votre performance. Tout au long de la saison, le service informatique de la FFB collecte les résultats de tous les tournois homologués et se charge de cumuler tous vos points. Pour vous donner une idée de l'ampleur de sa tâche, sachez qu'à la fin de la saison 2018/2019, 90719 bridgeurs étaient classés en France ! On ajoute ces points à ceux des années précédentes, selon des modalités particulières, et le total détermine le rang que vous occupez dans la hiérarchie des bridgeurs.

Vous appartenez en fait à une série (il y en a quatre), ce qui vous donne accès à un certain nombre de compétitions spécifiques. Par exemple, l'Espérance par paires est réservée aux joueurs de quatrième série. Chaque série est divisée en cinq catégories (dans l'ordre croissant, Trèfle, Carreau, Coeur, Pique et Promotion).

LES SEUILS

Pour déterminer votre série et votre couleur, la Fédération applique des seuils déterminés de façon que les 6% premiers environ de l'effectif soient classés en première série, les 16% suivants (environ) en deuxième série... Ces seuils de points d'expert fonctionnent comme un but à atteindre. Ainsi, vous êtes en 2^{ème} série Trèfle cette saison si vous avez accumulé la saison dernière au moins 72 000 PE. Mais si vous avez atteint la barre des 85 000, vous êtes 2^{ème} série Carreau.

Une structure nécessaire : Points d'expert, Points de performance

Pour les joueurs de première série et de 2ème série Promotion, il a fallu privilégier certaines compétitions. Il est plus significatif, pour faire partie de l'élite du bridge national, d'obtenir de bons résultats dans les championnats de France, d'Europe ou du Monde que de remporter quelques tournois de club! Les grandes compétitions

donnent lieu à l'attribution de points de performance, en sus des points d'expert. Dès que votre nombre de points d'expert est suffisant pour appartenir à ces groupes élevés, votre classement dépend de votre nombre de points de performance.

L'abattement et l'évolution de votre classement

Le bridge évolue, la valeur des joueurs aussi. Or le classement se doit d'être la photographie de la valeur relative des joueurs à un instant donné. Le bridge n'étant pas le tennis, il n'est pas question de ne tenir compte que des performances de l'année, la qualité d'un joueur ne se juge que sur le moyen terme. On conserve donc les résultats des saisons précédentes, et on donne une valeur plus grande à vos résultats de l'année en cours. Pratiquement, il y a deux façons d'y parvenir. La Fédération a décidé de diminuer le total des points acquis auparavant, en amputant votre capital de 20% chaque année. On aurait pu aussi augmenter la valeur des points de la saison, mais pour choquant qu'il paraisse à certains, le procédé qui consiste à diminuer la valeur de vos prestations passées est le meilleur susceptible d'être retenu.

Il revient exactement au même que l'autre, mais présente plusieurs avantages : d'abord, enrayer l'inflation de points d'expert. A force de réévaluation, il faudrait vite gérer des chiffres impressionnants : pour les premiers du classement, les points d'expert accumulés s'élèvent déjà à plusieurs millions. De plus, la dévaluation annuelle a l'intérêt pratique de permettre de définir des seuils à peu près stables d'une saison sur l'autre.

Notez aussi que l'abattement de 20% n'est pas appliqué sur la première tranche de 10 000 PE. Ainsi, par exemple, un joueur, dont le capital était de 8 000 PE le trouvera dans son intégralité, mais un joueur dont le capital était de 15 000 PE subira un abattement de 1 000 PE seulement (20% de la portion du capital supérieure à 10 000 PE). Vous pouvez ainsi savoir facilement ce qu'il vous faut gagner pour conserver un classement identique.

PARADOXES

Cette formule d'actualisation a pour inconvénient de générer des paradoxes souvent mal compris. Tout d'abord, un gain relativement important de points dans l'année peut ne pas se traduire par une amélioration de votre classement. Pendant que vous accumulez patiemment vos points d'expert, vos homologues ne font pas du tricot ! Eux aussi gagnent des points, et vous ne progresserez au classement que si vous en gagnez plus qu'eux. La saison dernière, les joueurs 3ème série Carreau ont gagné en moyenne 3777 points. Si, déjà nanti de ce classement, vous briguez la 3ème série Coeur, vous n'aurez une chance raisonnable de l'atteindre que si vous gagnez plus de 4000 points. Plus étonnant encore, vous pouvez vous retrouver avec moins de

points que la saison dernière, alors que vos résultats ont été assez convenables. Cela signifie, non pas que la Fédération vous a indûment dérobé vos points, mais que l'abattement de 20% que vous avez dû acquitter s'est révélé supérieur à vos gains de l'année. Ainsi, un joueur classé en 3ème série Carreau possède en moyenne 24 000 PE. Quand il va s'asseoir au début de la saison suivante, 2800 d'entre eux ont disparu du fait de l'abattement, et son capital ne progressera qu'au moment où il les aura regagnés, ce qu'il ne fera pas toujours.

Cette érosion est d'autant plus marquée que le classement du joueur est plus élevé :

- pour un joueur de 4ème série Carreau, le gain moyen (739 points) est un peu inférieur au capital et il n'y a pas d'abattement,
- pour un joueur de 3ème série Carreau le gain moyen (3776 points) dépasse l'abattement (2800 points) de près de 40%,
- pour un joueur de 2ème série Carreau le gain moyen (20370 points) ne dépasse l'abattement (17000 points) que de 20%,
- quant à un joueur de 1ère série Carreau, son gain moyen (49197 points) est égal à l'abattement, et pour un joueur classé en 1ère série Majeure ou Nationale, il est inférieur à l'abattement !

Plus on monte dans le classement, plus il est difficile de récupérer les points enlevés par l'abattement annuel de 20%.

De plus, aux joueurs de 1^{ère} série on enlève entre 25% et 35% de leurs points de performance chaque année (35% pour ceux qui détiennent au moins 5000 PP). Cédric LORENZINI, premier joueur français, possédait à la fin de la saison 2018/2019 6479 points de performance. On lui en a retiré 2268 au début de la saison en cours (2019/2020), soit plus que ce que gagnent la plupart des meilleurs joueurs de la saison !